

Le Vieil Allan - vue sur le donjon sud



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2018

EDITO ET COMPTES 2018.....	p 2
ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE	p 3-7
Espaces publics	p 3
Urbanisme.....	p 4-5
Bâtiment.....	p 6-7
SENSIBILISATION - FORMATION.....	p 8-9
PEDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE.....	p 10
CONSEIL ARCHITECTURAL ET PAYSAGER	p 11
LA VIE DU CAUE	p 12



Année 2018

Agir en direction de l'ensemble des Drômois

Edito

Le partenariat, fil rouge des missions du CAUE

Outil d'aide à la décision des collectivités, des institutions et des particuliers, le CAUE a signé 48 conventions en 2018 avec 36 communes différentes et 7 intercommunalités. Afin d'accompagner les projets des collectivités, le CAUE joue la carte du partenariat. Il prend appui sur le réseau de partenaires de l'ingénierie publique en Drôme. Porté par le Département, le dispositif a gagné cette année en lisibilité et le réseau des partenaires s'en trouve renforcé.

Comme en 2017, les projets de bâtiment sont les plus nombreux; viennent ensuite les projets sur les espaces publics puis l'urbanisme, avec notamment des missions portant sur des extensions urbaines. Autant d'occasions pour le CAUE de sensibiliser à la qualité du cadre de vie. Mission de sensibilisation que le CAUE remplit aussi à travers ses animations et formations. En 2018, elles ont rencontré un vif succès avec la conférence de Laure Planchais et la rencontre départementale « Viser le centre! » à Loriol que vous retrouverez dans ces pages.

Pour le public scolaire, les actions conduites en partenariat avec les services du Département ont pris appui sur l'Observatoire photographique du paysage (OPP) de la forêt de Saoû, formidable outil de sensibilisation à l'évolution des paysages.

Ainsi, avec le conseil aux particuliers, c'est bien l'ensemble des publics drômois qui a bénéficié en 2018 de l'accompagnement du CAUE.

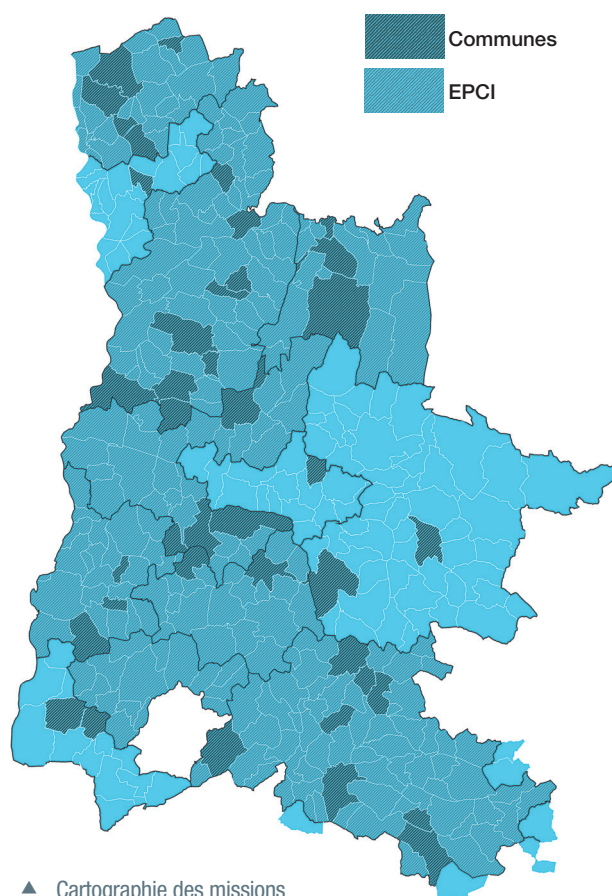
Les comptes

Une année compliquée mais un retour à l'équilibre dès 2019

L'exercice 2018 se solde par un résultat négatif de 22 740€. L'ensemble des charges s'élève à 1 606 140€, dont 78 % pour les charges de personnel. Le poste "honoraires vacataires" est en légère hausse par rapport à 2017 en corrélation avec l'augmentation des produits des collectivités.

Les produits (adhésions et participations des collectivités) atteignent un montant global de 220 382€ pour 203 704€ constaté en 2017.

La perte de l'exercice a un impact assez faible sur le fonds de roulement de l'association. La trésorerie s'élève à 396 678€ au 31/12/2018 et représente environ



▲ Cartographie des missions signées durant l'année 2018

trois mois d'activité, ce qui constitue un minimum pour la gestion d'une structure associative. Le budget 2019 devrait marquer un retour à l'équilibre malgré une probable baisse des produits des collectivités.

Charges : 1 606 140€ dont :

- Charges de personnel et taxes : 1 257 228€
- Achats : 28 752€
- Services extérieurs et autres : 297 810€

Produits : 1 726 237€ dont :

- Département / taxe 2018 : 1 350 000€
- Adhésions et participations des collectivités : 220 382€.



Espaces publics Préserver le passé, préparer l'avenir

La Garde-Adhémar : créer du lien et des rencontres autour des espaces publics

Les élus de La Garde-Adhémar sont convaincus de la plus-value apportée à la qualité de vie d'une commune par le « faire ensemble ». Ils ont donc engagé avec l'appui du CAUE un projet participatif pour l'aménagement des espaces publics des Montjars, un vaste ensemble pavillonnaire, et de l'esplanade qui relie ce quartier au vieux village. L'objectif posé par l'équipe municipale : recréer des lieux collectifs plus qualitatifs et plus pratiqués – cheminements piétonniers confortables, espaces de rencontres conviviaux – qui embellissent le cadre de vie et fassent lien entre les Lagardiens.

Le quartier est détaché du bourg dans un superbe paysage de garrigue mais ses espaces extérieurs sont peu amènes et des problèmes d'évacuation d'eau

se produisent lors des gros orages. Les voiries et leurs étroits trottoirs sont vieillissants et peu sûrs, traversés par un flux rapide de voitures. L'esplanade est surtout occupée par les voitures sauf lors de manifestations très fédératrices et fort appréciées : marché de Noël, fête de la musique...

Le CAUE propose d'abord une balade sur site suivie d'un barbecue festif et partagé. Ce temps d'échanges entre anciens et nouveaux habitants est riche et très apprécié. Des ateliers en petits groupes permettent ensuite de définir un programme qui prévoit des chantiers participatifs sur certains des secteurs à aménager. La commune vient de recruter une équipe de concepteurs : elle sera technique mais aussi compétente en animation !



Allan : un schéma directeur pour la sauvegarde et la valorisation du Vieil Allan

Le Vieil Allan est le site initial d'implantation du village. Définitivement abandonné à la fin du XIX^e siècle, ce site perché est d'intérêt patrimonial. Ses ruines sont inscrites en 1989 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Depuis, la Commune et l'association « Allan Pierres & Mémoire » collaborent pour le sauvegarder et le valoriser. Elles souhaitent aujourd'hui doter le site d'un schéma directeur et ainsi planifier les actions à venir. Telles sont les finalités de la mission qui sera confiée à des bureaux d'études sous l'égide d'un comité de pilotage.

De façon à rédiger le cahier des charges de l'étude, le CAUE anime en 2018 des réunions entre élus et représentants de l'association. Il s'agit de préciser les objectifs de la démarche et d'identifier l'ambition qu'ils souhaitent à l'avenir donner au projet de mise en valeur du Vieil Allan. Au programme de ces réunions : une approche collective autour de l'esprit

des lieux, une mise en perspective avec d'autres exemples d'aménagement de sites patrimoniaux ou naturels, l'analyse de scénarios de fréquentation (impacts sur les habitants, l'environnement et les visiteurs, atouts et contraintes au regard de l'esprit des lieux, du potentiel du site, des capacités de la Commune et de l'association, etc.).

Démarche menée en collaboration avec le Service de la Conservation du Patrimoine du Département de la Drôme.



▲ L'entrée de site (vue sur le Vieil Allan en surplomb)

ET D'AUTRES MISSIONS :

Espaces particuliers : Clansayes, Manthes, Rémuzat, Saint-Nazaire-le-Désert, Upie

Schémas globaux d'aménagement : Aulan, Montbrun-les-Bains, Puygiron, Saint-May

Traversées : Bouvante, Puy-Saint-Martin, Soyans

Pour plus de détails : caue.dromenet.org



Urbanisme

Extensions urbaines et nouveaux modes d'habiter

Planification

Valence Romans Agglo : contribution au «Vademecum Habitat»

Comment intégrer les objectifs de diversité, de qualité et de densité du Programme Local de l'Habitat dans les PLU des communes du territoire? VRA a demandé au CAUE de contribuer à la réalisation d'une boîte à outils pour une mise en œuvre de la densité dans les PLU. L'objectif est de passer d'une logique quantitative à une logique qualitative dans les opérations d'habitat que le PLU doit encadrer en cohérence avec les orientations du PLH. Le CAUE a proposé des éléments méthodologiques pour élaborer un document d'urbanisme et le repérage de « points de vigilance » dans le contenu des différentes pièces du PLU. Pour aider les collectivités à négocier avec les opérateurs, il a également précisé les éléments qui fondent la qualité d'une opération dense : un programme adapté au contexte de la commune, la maîtrise des

vues entre logements, la place faite à la voiture... Le Vademecum Habitat est largement illustré de schémas et d'analyse d'opérations. Celles-ci ont été choisies après leur visite par les élus du territoire pour leur réussite en termes d'ambiance paysagère et de bien-être des habitants.



▲ Les élus de VRA en visite à Notre-Dame-de-l'Osier (38)

Quartiers

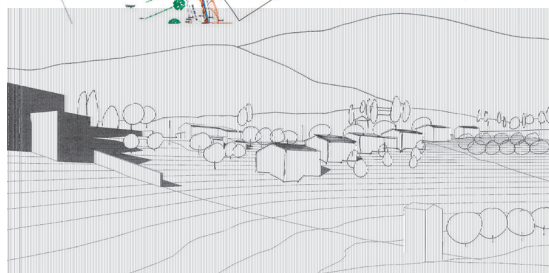
Villeperdrix : comment implanter un lotissement dans une forte pente, en continuité du village et sans défigurer le site ?

Accueillir de nouveaux habitants dans un village aux ruelles étroites, accroché sur une crête, imposait aux élus de réfléchir aux conditions de réalisation d'une extension urbaine.

Sur la carte communale, un étroit secteur constructible figure en contrebas de la route de Léoux. Il présente une forte pente, comprise entre 15 et 20%.

Comment implanter astucieusement une voie d'accès à la partie constructible? Eviter de coûteux enrochements fortement impactant dans le paysage de la vallée de l'Eygues? Inscire les futures maisons dans la silhouette du village? En bref: comment proposer un principe d'implantation support d'une qualité urbaine future?

La commune a sollicité l'accompagnement du CAUE pour développer plusieurs hypothèses d'aménagement. Les échanges avec les élus appuyés par des modélisations en 3D du site ont permis de poser les bases de l'intervention de l'équipe de maîtrise d'œuvre d'aménagement comprenant un architecte-urbaniste et un bureau d'études VRD.



▲ Un des scénarios et sa modélisation 3D (documents CAUE)

Vinsobres : le nouveau quartier de La Bane, de l'étude au projet

Engagé depuis 2016 dans le cadre d'une large concertation, le projet d'aménagement du quartier de La Bane situé en extension du vieux village, entre dans sa phase opérationnelle.

Après avoir confié l'acquisition et le portage du foncier à l'EPORA, la commune a recherché un partenaire aménageur et retenu après consultation et entretien, Drôme Aménagement Habitat (DAH). Le projet réserve une part importante aux espaces publics. Ils s'organiseront autour d'aires de jeux, d'un théâtre de verdure et de cheminements doux. Une emprise pour un futur équipement public sera réservée au sud de la parcelle et plantée d'oliviers dans l'attente de la définition d'un projet.

Le programme bâti répond à une double volonté des élus : diversifier l'offre de logement et les typologies bâties, et mixer les publics. Ainsi, sur les 45 logements prévus, 19 sont destinés à des personnes âgées dans le cadre d'un projet de "veille bienveillante", 8 sont en accession sociale, 6 en accession libre et 12 feront l'objet d'un projet d'habitat participatif.

Le principe de l'habitat participatif étant que des personnes se groupent pour construire ensemble leur

projet de logement, la commune et DAH ont lancé un appel à manifestation d'intérêt afin d'informer, repérer puis fédérer de futurs habitants.

La commune réalisera la voie de desserte du nouveau quartier, celle-ci servant aussi à désenclaver une partie du village. Cette nouvelle voie longera La Bane et sera accompagnée de cheminements doux et d'espaces verts.



© Patrick Breyton

▲ Esquisse d'aménagement pour Drôme Aménagement Habitat
Photo bandeau page 4 : réunion publique sur le site

Albon : une feuille de route pour redynamiser le centre-bourg

Le centre-bourg d'Albon est vieillissant. Il n'a pas fait l'objet d'une requalification globale – bâtiments comme espaces publics – et sa traversée est assez peu sécurisée. L'activité commerciale semble plutôt sur le déclin. On observe de nombreux départs, notamment chez les personnes âgées, qui préfèrent s'installer dans des lieux de vie plus animés, disposant de services de proximité.



▲ La traverse d'Albon

Néanmoins, après un premier temps de réflexion qui portait sur le devenir d'un îlot et auquel étaient associés les élus d'Albon, la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, le CAUE et l'EPORA, le constat est fait de nombreux potentiels mutables dans le bourg : démolitions, changements de destination, accompagnement de nouveaux usages, réaménagements des espaces publics, connexions douces, etc.

La commune et la Communauté de communes souhaitent ainsi réfléchir à l'avenir du centre-bourg en menant une réflexion globale qui permette d'articuler les différents projets entre eux. Une étude urbaine, portée par la Communauté de communes, est lancée. L'objectif est d'inscrire l'ensemble de ces réflexions dans un projet urbain cohérent et de disposer d'une feuille de route pour accompagner la revitalisation du centre-bourg. En parallèle, les élus d'Albon confient une étude à la Chambre de Commerce et d'Industrie afin d'évaluer les potentiels commerciaux sur le centre-bourg. La dynamique est enclenchée!

ET D'AUTRES MISSIONS :

Réflexions générales : CC des Baronnie en Drôme Provençale

Quartiers : Bonlieu-sur-Roubion, CC du Val de Drôme (convention cadre), Chabeuil, Gigors-et-Lozeron, Montmeyran, Montélimar Agglomération (convention cadre), CC Porte de DromArdèche (convention cadre), Saint-Paul-lès-Romans

Pour plus de détails : caue.dromenet.org



Bâtiment De nouveaux lieux pour de nouveaux usages

CC du Val de Drôme en Biovallée : chambres avec vue... sur les Trois Becs

Parmi tous les services proposés sur l'Écosite du Val de Drôme à Eurre, un seul manquait encore à l'appel : une offre d'hébergement hôtelier, pour répondre aux besoins de tous les publics qui s'y croisent (travailleurs, chercheurs, habitants, artistes, professionnels en formation, stagiaires, randonneurs, pêcheurs...).



▲ Vue aérienne du site réservé pour le projet

Propriétaire d'un terrain à proximité du lac, la CCVD a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour choisir un investisseur avec lequel finaliser un projet hôtelier innovant et singulier, correspondant aux attentes et aux valeurs d'un territoire porteur d'une ambition environnementale forte.

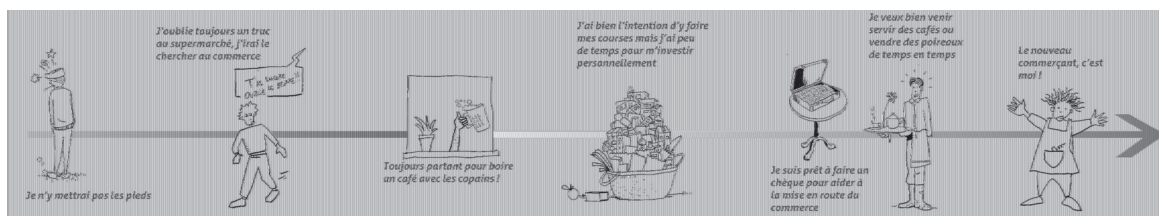
Souhaitant laisser une grande marge de manœuvre aux porteurs de projets dans leurs réponses, la Communauté de communes, avec l'appui du CAUE et de l'Agence de développement touristique de la Drôme, a défini les ambitions du projet en termes de qualité environnementale, d'insertion dans le site, de qualité architecturale, de croisement des différents publics et de diversité des espaces proposés.

Au-delà d'un simple hébergement hôtelier, le futur équipement constituera un véritable lieu de vie et de convivialité. Il viendra ainsi compléter l'offre de services pour chacune des composantes de l'Écosite : le pôle économique et de services, le pôle de recherche et de formation, le pôle culturel, le pôle naturel et de loisirs.

Claveyson : un nouveau commerce pour renforcer le lien social

La commune a la forte volonté de créer un commerce qui soit un véritable lieu de vie des Claveysonnais. Cette idée date de plusieurs années. Le déclic se fait lors de la fermeture de l'épicerie puis de la boulangerie en 2018. La commune saisit alors l'opportunité d'acquérir l'ancienne menuiserie idéalement située dans le centre-village. Des études de faisabilité sont réalisées par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers. L'envie est d'en faire plus qu'un commerce : un lieu de convivialité et de rencontre, une épicerie avec des produits locaux, des services de proximité... La construction d'autres services, de logements et le réaménagement des espaces publics alentours viendront ensuite renforcer ce projet de

création d'une nouvelle centralité. Tout est mis en œuvre pour que le projet soit porté par les habitants : questionnaires dans chaque boîte aux lettres, réunion publique, ateliers et visites de projets similaires... Le CAUE accompagne la commune en articulation avec la CC Porte de DrômArdèche pour la définition de son programme, le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre et lors des premières phases du projet confié à l'équipe de Fabien Ramadier. Le CAUE met élus et habitants en relation avec des professionnels pour trouver le mode de gestion adapté. Enfin, des ateliers participatifs sont proposés sur le commerce et sur les futurs usages et aménagements du centre de Claveyson, redynamisé par son nouveau lieu de vie.



▲ Pour aider les habitants à se positionner vis-à-vis du projet : une frise élaborée par le CAUE

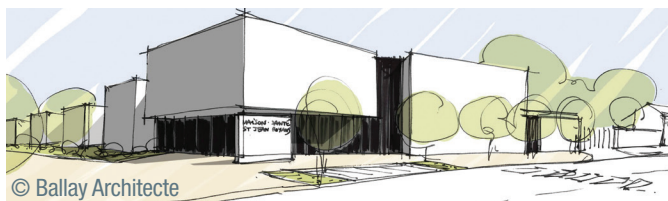
Saint-Jean-en-Royans : une maison de santé pour prendre soin du territoire

Pari gagné à Saint-Jean-en-Royans : la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) sera entièrement occupée par plus de 40 professionnels, dont deux nouveaux médecins et les agents du centre médico-social du Département de la Drôme et ses services associés. En choisissant de porter la construction de cette structure labellisée par l'Agence régionale de la santé et soutenue par le Département, la commune de Saint-Jean-en-Royans s'engage dès 2017 contre le risque de désertification médicale aux côtés des professionnels du territoire.

Le choix du terrain est une évidence : la friche Cluze, située au centre de Saint-Jean et proche des commerces et équipements publics. L'EPORA a acquis ce tènement la même année et assure pour la commune le portage foncier et la déconstruction des quelques hangars présents sur le site.

Les élus demandent au CAUE de la Drôme de les accompagner dans la mise en œuvre de ce projet. Il est chargé d'animer le groupe de professionnels motivés par la perspective de travailler ensemble dans des locaux adaptés à leurs pratiques et au parcours de soin des patients. Grâce au bouche-à-oreille, d'autres professionnels de santé rejoignent le groupe. Pour remporter l'adhésion de tous,

il faut tenir un calendrier serré nécessitant des capacités administratives et techniques de gestion de projet. Sur la base du pré-programme du projet. Sur la base du pré-programme du CAUE, la commune décide, après consultation, de mandater Drôme Aménagement Habitat pour réaliser en son nom un équipement public visant à l'installation de la MSP. Sur le conseil du CAUE, DAH lance une consultation de maîtrise d'œuvre avec remise d'intentions architecturales. Leur présentation permet d'enrichir le dialogue entre concepteur, mandataire et commune, mais aussi avec les futurs usagers, toujours attentifs et engagés dans la réussite du projet. La MSP entre de bonnes mains, la commune poursuit son travail sur la friche Cluze, dont l'aménagement va rentrer dans sa phase opérationnelle.



© Ballay Architecte

▲ L'intention architecturale de la maison de santé (Mdoe : B. Ballay, architecte mandataire, Betrec, Efficen, Orfea, Racines)

CC Royans Vercors : soutenir l'émergence d'un tiers-lieu citoyen

La CC Royans-Vercors a demandé au CAUE de la Drôme d'accompagner l'association Les Tracols dans la création du tiers-lieu *La Place des possibles*. Ce projet consiste en l'installation d'un espace à vocation culturelle, créative et solidaire sur 2 500 m² d'une ancienne usine de tissage, propriété des Tracols, à Saint-Laurent-en-Royans. L'objectif des 5 associations partenaires est de participer au développement de leur territoire, en travaillant en réseau pour répondre aux besoins qu'elles partagent avec les habitants : co-working, formation professionnelle, pratiques artistiques, recyclage et réparation, accès au numérique performant.

Le CAUE organise des visites de tiers-lieux proches et lointains pour comprendre les enjeux de gouvernance et d'aménagement liés à ce type de programme. Puis il formalise la mission diagnostic de la maîtrise d'œuvre qui doit vérifier les capacités du site à recevoir le projet au regard du contexte villageois, des qualités de l'édifice et de l'étude

de faisabilité réalisée par le comité d'animation qui souhaite co-construire le projet. L'équipe de l'architecte Vincent Rigassi et le collectif ETC proposent une semaine de chantier participatif entre les murs pour tester des usages et aménager le provisoire. La réhabilitation raisonnée de la friche et les modalités d'un fonctionnement collaboratif sont bien engagées.



▲ La Place des possibles dans l'ancienne usine de tissage

ET D'AUTRES MISSIONS :

Locaux de services publics : Bésayes, Buis-les-Baronnies/CC Baronnies en Drôme Provençale, Syndicat mixte de la rivière Drôme (2 missions)

Ecoles/périscolaire/loisirs enfance : CC Enclave des Papes - Pays de Grignan, Pont-de-Barret

Multi-équipements ou multi-bâtiments : Geyssans, Malataverne, La Motte-de-Galaure, Marsaz, Saoû

Autres : Arpavon, Bourdeaux, CC du Pays de Dieulefit (2), Etoile-sur-Rhône, Saint-Thomas-en-Royans.

Pour plus de détails : caue.dromenet.org

Sensibilisation, formation

Savoir tirer parti du site



Rencontre

Viser le centre / stratégies et actions locales pour nos villes, bourgs et villages Plaidoyer pour un urbanisme rural contemporain

Le 18 octobre 2018 à Loriol, la rencontre annuelle du CAUE a réuni près de 180 participants, élus et professionnels, autour des stratégies et actions locales visant les centres-bourgs et centres-villages. Des élus locaux et leurs partenaires issus de différents départements sont venus présenter leurs réflexions et actions en faveur de la centralité. Ces exemples montraient tous une façon de penser et de faire l'urbanisme qui replace l'habitant au cœur du projet : programmation globale soutenue par des démarches participatives innovantes, îlot de centre ancien restructuré dans le cadre d'un partenariat exemplaire afin de répondre aux nouveaux enjeux de l'habitat et du commerce, équipements publics multi-usages incitant les habitants à fréquenter leur centre-bourg...

En encourageant les communes à adopter une approche globale et transversale de la revitalisation de leurs centres, l'appel à projet *Centres villes et centres villages* lancé par le Département en 2019, s'inscrit bien dans ces nouveaux modes de faire.

Valérie Jousseume, géographe et enseignant-chercheur, milite pour cet urbanisme rural contemporain basé sur la beauté de l'aménagement, la vitalité des campagnes et la singularité des lieux. Elle a su conquérir le public présent par sa passion communicative.

Pour tout savoir sur les exemples présentés lors de la rencontre : caue.dromenet.org / rubrique : manifestations



▲ Valérie Jousseume, à Loriol, le 18 octobre 2018

Conférence

« Les richesses du peu... Démarche de projet de paysage » par Laure Planchais, Grand prix national du paysage 2012

La paysagiste Laure Planchais était cette année l'invitée de notre assemblée générale. Sa conférence a réuni plus de 100 personnes. Au travers de ses



▲ Conférence de Laure Planchais, en mairie de Saint-Marcel-lès-Valence, le 19 juin 2018

références, Laure Planchais nous a montré comment « tirer parti du site » en pratiquant une frugalité généreuse dans les projets. Très ancrée dans la proximité des héritages (symboliques, sociaux, constructifs) de l'existant et des milieux vivants, sa démarche mêle sobriété, rusticité, ingéniosité et esthétique. Au-delà du savoir-faire nécessaire, cela suppose un changement de regard porté sur le monde qui nous entoure. Cette intervention s'inscrivait en droite ligne avec celle de l'architecte Philippe Madec qui l'an dernier était venu nous parler du « génie des lieux ».





Les rendez-vous PRO en Drôme

Construire avec la terre et le bois utiliser des matériaux locaux et bio-sourcés

Une école en Haute Herbasse avec des murs porteurs en pisé réalisés à partir de terre prélevée sur place et à proximité ; une école à Bourg-lès-Valence qui utilise des panneaux de bois massifs préfabriqués (type KLH) en structure et en finition intérieure ; sur l'Ecosite du Val de Drôme, différents exemples d'utilisation du bois en parement.

Parmi les 7 RdvPRO de 2018, les trois organisés par le CAUE avec Fibois, l'Ordre des architectes et l'ADIL ont démontré, s'il en était besoin, toute la pertinence des matériaux bois et terre face aux enjeux actuels de sobriété et de durabilité.

Pour tout savoir : www.rdvpro-en-drome.fr



▲ En haut : le chantier de l'école de la Haute Herbasse à Miribel, le 16 nov. 2018 (35 participants). En bas : l'école G. Fraisse à Bourg-lès-Valence, le 13 mars 2018 (50 participants)



Groupe technique logement et urbanisme/GTLU

La trame verte et bleue, au-delà du réglementaire

Dans la planification comme dans l'aménagement, la prise en compte de la TVB est une opportunité à saisir pour enrichir son projet. Les expériences présentées au GTLU du 25 janvier (co-organisé avec la LPO) l'illustraient parfaitement. Romans-sur-Isère élabore son PLU et vise l'attractivité de son territoire urbanisé. Elle mise pour cela sur la nature en ville, la sauvegarde du patrimoine

paysager, les mobilités douces. Des notions qui ont permis de mobiliser élus et habitants. Rovaltain, dans une démarche constante d'amélioration de l'aménagement du site d'activités, a mis en place une série d'outils pour aller vers une "biodiversité positive" : plan d'action et de gestion sur les espaces publics, cahier des charges pour les projets privés.

Pour tout savoir : caue.dromenet.org (rubrique GTLU)

Formation

Un jeu de rôle pour mieux comprendre les logiques d'acteurs de l'aménagement

Urbax - bourg structurant est un outil pédagogique qui illustre par une simulation inspirée d'un cas réel, les problématiques d'aménagement rencontrées en milieu rural ou périurbain. En endossant le rôle d'un élu, d'un promoteur ou d'un propriétaire, les participants sont invités à développer une stratégie et un projet d'aménagement. Objectifs : comprendre la dimension systémique de l'aménagement et le jeu d'acteurs, être capable de mobiliser les outils *ad hoc*. Treize élus et techniciens de Valence Romans Agglo (VRA) se sont prêtés au jeu.

Co-animation : *Stéphan Caumet, CAUE de Charente.*



▲ Les élus et techniciens de VRA se forment sur Urbax, les 7 et 8 décembre 2018, à Saint-Marcel-lès-Valence

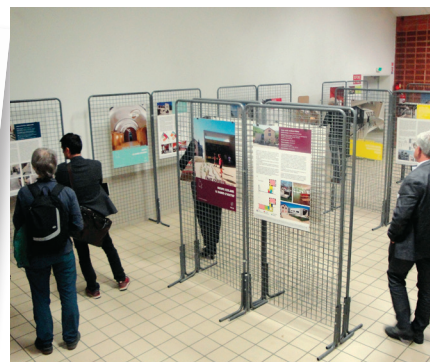
Publication - Exposition

Les fiches Fin de chantier s'exposent

En 2018, 8 nouvelles fiches *Fin de chantier* sont venues alimenter cette collection qui met à l'honneur la production architecturale et urbaine drômoise.

Tirées en grand format, les fiches font à présent l'objet d'une exposition présentée pour la 1^{re} fois lors de notre rencontre annuelle « Viser le centre » à Loriol.

Retrouvez les fiches et les conditions de prêt de l'exposition sur : caue.dromenet.org





Pédagogie en milieu scolaire Appréhender l'évolution des paysages et de l'architecture



**Dans le cadre des actions éducatives du Département à destination des collèges
Faire prendre conscience de l'évolution des paysages**

Le CAUE mène un projet pédagogique autour de l'Observatoire Photographique du Paysage (OPP) de la forêt de Saoû depuis 2016. Une classe de 5^e du collège Revesz-Long de Crest en a bénéficié en 2018. L'intention principale du projet : faire prendre conscience aux élèves de l'évolution des paysages au fil des saisons, des années, des siècles...

Quoi de mieux pour y arriver que de comparer des photos ! C'est l'exercice proposé aux élèves lors d'une 1^{re} séance en classe. Un point de vue depuis la tour de Crest est mis en parallèle avec une photo prise un siècle plus tôt. Les élèves observent alors, et de manière évidente, les effets de l'urbanisation ou ceux de la déprise agricole. D'autres séries de photos de l'OPP interrogent la notion de paysage "naturel" et la place de l'homme dans l'évolution de ces paysages. Une journée est ensuite consacrée

à la découverte de la forêt de Saoû. Les photos de l'OPP restent le support privilégié du parcours. Les élèves sont accompagnés par une paysagiste du CAUE et une éco-garde du Département. Ils appréhendent la riche et longue histoire du site, sa géographie unique, ses usages ou les modalités de sa gestion. Ils observent les paysages et restituent leurs observations au travers de croquis, textes ou photos. Rentrés en classe, les collégiens de Crest ont été invités à produire une exposition à la fois photographique et littéraire. Un moyen pour eux de se remémorer leurs observations et impressions et de restituer leur compréhension du site et de ses évolutions au cours du temps.

Projet réalisé en partenariat avec le Service Environnement - Espaces Naturels Sensibles - Sports Nature du Département de la Drôme.

Vercheny : sensibiliser à l'architecture et au patrimoine dès le très jeune âge

Sous leurs yeux, les élèves de Vercheny vont voir se concrétiser la construction d'un nouveau groupe scolaire d'ici 2020. Un sujet idéal pour les amener à porter un regard attentif à leur cadre de vie et les sensibiliser au développement durable – la future école sera à énergie positive. L'action pédagogique du CAUE s'adresse à tous les élèves, depuis la petite section de maternelle jusqu'au CM2. Les approches sont adaptées à leur niveau (visites, dessins, jeux, etc.). L'année 2017-2018 a été consacrée à une introduction à l'architecture et au patrimoine bâti qu'il soit ancien ou daté du XX^e siècle. Les élèves ont ainsi appréhendé l'évolution de l'architecture au cours du temps à travers celle des bâtiments scolaires. Pour illustrer le propos : la visite des trois écoles du village ! L'action doit se prolonger, mettre les élèves en contact avec l'architecte et leur faire suivre les différentes phases du chantier. Il est aussi envisagé de les impliquer dans les choix concourant à l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs. L'ambition est de les aider à comprendre le projet de leur future école et de faire qu'ils y vivent bien une fois celle-ci construite.



▲ Visites des locaux de la Fondation Ardouvin (incluant une école) et de l'Union des jeunes viticulteurs récoltants pour une découverte du riche patrimoine XX^e de Vercheny



Conseil architectural et paysager

Les enjeux du conseil en secteur protégé

La carte du conseil architectural en Drôme est stabilisée : six intercommunalités et sept communes à titre individuel, soit un total de 164 communes sur les 365 que compte aujourd'hui le département, bénéficient d'un dispositif de conseil architectural de proximité.

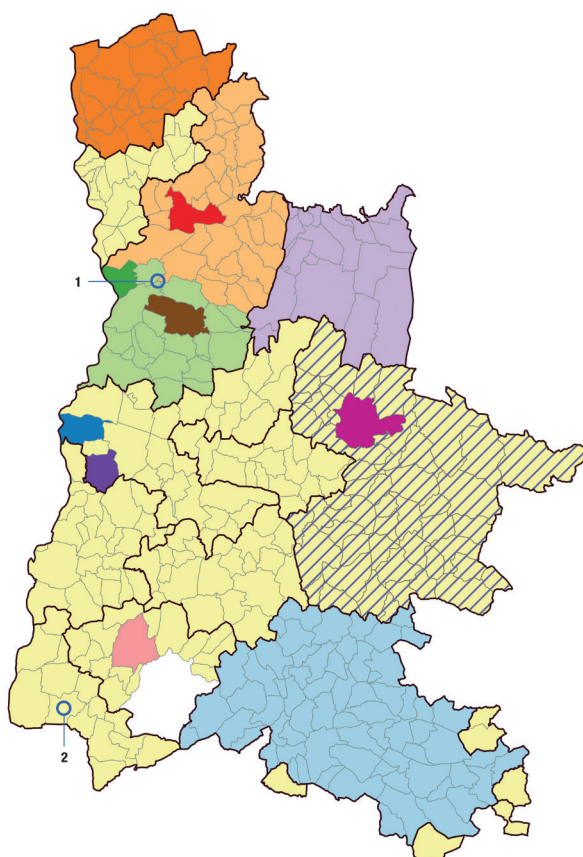
Lors de sa permanence hebdomadaire, le CAUE a reçu 71 personnes issues des autres territoires dont 29 de la vallée de la Drôme (CC Saillans-Cœur de Drôme et CC Val de Drôme).

Offre de conseil complet

- CAUE
- CC Porte de DrômArdèche
- CA Valence Romans Agglo, secteur romano-péageois
- Romans-sur-Isère
- CA Valence Romans Agglo, secteur valentinois
- CC Royans-Vercors
- CC des Baronnies en Drôme Provençale
- Bourg-lès-Valence
- Loriol
- Chabeuil
- Mirmande
- Die
- Grignan

Offre de conseil spécifique

- CC du Diois
Zones d'activités
- 1** Parc d'activités Rovaltain
Zones d'activités
- 2** Saint-Paul-Trois-Châteaux
ZPPAUP



Animation du réseau des architectes-conseillers

Conseil architectural et paysager en secteur protégé

Les architectes-conseillers se sont réunis deux fois cette année autour du même thème : le conseil architectural et paysager en secteur protégé.

La rencontre de novembre s'est déroulée à Loriol. Les participants – architectes, techniciens des services instruction et urbanisme des EPCI, représentants de l'UDAP, de la DDT, de Maisons paysannes de France – ont été accueillis par Claude Aurias, maire de la commune et Catherine Jacquot, adjointe à l'urbanisme.

Après un parcours de visite du centre historique préparé avec l'aide de David Grimaud et de Michèle Prax – respectivement architecte-conseiller de

la commune de Loriol et de celle de Bourg-lès-Valence – les échanges se sont prolongés en salle. Sébastien Giorgis, qui fut paysagiste-conseil de l'Etat pendant plusieurs années, tenait le rôle de "grand témoin".

Au centre des débats : les transitions entre espace public et espace privé (traitement des pieds de murs, clôtures...), les espaces publics (mobiliers urbains, gestion des eaux pluviales, place du végétal, partages des usages, sols, traitement de la pente...), la prise en compte du développement durable (perméabilité des sols, lutte contre les îlots de chaleur).



La vie du CAUE S'investir dans les actions de l'URCAUE Auvergne Rhône-Alpes

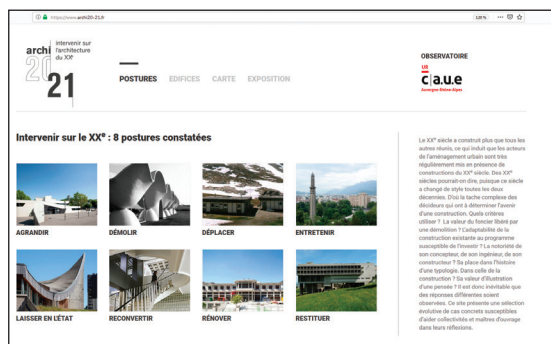
Des actions pour valoriser l'architecture et les paysages de la Région : Valeurs d'exemples®, Art en paysages, Archi 20-21

Valeurs d'exemples® : en juin 2019, un jury régional désignera les lauréats du Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement d'Auvergne Rhône-Alpes. Avec 400 candidatures dont 32 drômoises, cette première édition s'annonce comme un succès. Elle a donné lieu à un important travail préparatoire : écriture du règlement, création d'une plateforme de gestion des candidatures, pré-sélections départementales par les conseils d'administration de chaque CAUE.

Art en paysages : à l'initiative de la Région, l'URCAUE répertorie des interventions d'art contemporain dans le paysage. Effectuée par chaque CAUE dans son département, cette collecte permet de découvrir la diversité des paysages régionaux au travers d'œuvres qui ont le pouvoir de révéler « l'esprit des lieux ».

Pour voir les œuvres : artsenpaysages-aura.com

Archi 20-21 : l'action se poursuit. Une troisième opération drômoise viendra bientôt alimenter le site archi20-21.fr : la villa Balthazar à Valence, un bel exemple de mise en valeur de l'architecture de la Reconstruction.



▲ Page d'accueil du site archi20-21.fr

L'équipe centrale :

Directeur : Denis Witz, adjointe de direction : Frédérique Bompard
 Pôle administratif : Carol Ollier, assistante de direction, Karine Dalverny puis Cindy Lefèvre, secrétaires
 Pôle graphique : Audrey Carreira-Xavier, Gaël Fouillet, Guillaume Sarti, Vincent Sauty
 Chargés de mission : Jean-Pierre Allègre, Christine Coignet, Michèle Frémaux, Perrine Juvin, Hélène Mayot, Sandrine Morel, Laurence Patois-Bedel, Frédéric Poudevigne, Robert Pleyne (responsable missions collectivités locales), Tristan Agenet (apprenti urbaniste), Anne-Laure Julian (conseil architectural et pédagogie), Caroline Pont (professeur relais).

Personnel commun Habitat Faventines :

Florence Balcerzak, Christophe Barlatier, Marianne De Poncharra, Salah Elkhail, Béatrice Fleury, Jean-Paul Garcia, Sébastien Jouet-Pastre, Nathalie Louzolo, Nadia Santos, Isabelle Souteyrat-Bréat, Medhi Tarzout.

Les 20 professionnels libéraux intervenus pour le CAUE en 2018 :

Sébastien Amunatégui, Samuel Bonnefoi, Corinne Bourgery, Patrick Breyton, Stephan Caumet, Ségolène Cognat, Evelyne Collomb, Pascale D'Anfray Legendre, Gérald Fernez, Sylvie Garraud, Sébastien Giorgis, David Grimaud, Valérie Jousseume, Victor Joubin, Anne Le Guillou, Adeline Mazars, Laure Planchais, Eric Prangé, Michèle Prax, Magali Revol, Vincent Rigassi, Florent Rougemont.

Le Conseil d'administration en 2018 :

Élus : Hervé Chaboud, président du CAUE / Patricia Brunel-Maillet / Laurent Combel / Pierre Combes / Geneviève Girard / Corinne Moulin / Dominique Quet / Jean Serret

Représentants de l'État : Philippe Aramel, Architecte des bâtiments de France, chef de service de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) / Philippe Allimant, directeur de la Direction départementale des territoires / Mathieu Sieye, inspecteur d'académie

Représentants des professions concernées : Christèle Le Boulanger, urbaniste / Hubert Guichard, Fédération française du paysage / Catherine Poullain, Ordre des architectes / Matthieu Cornet, Syndicat des architectes

Personnes qualifiées : Claude Barneron, Ordre des géomètres / Philippe Lacoste, Chambre d'agriculture

Membres élus par l'Assemblée générale : Vincent Bourget / Laurent Haro / Fabrice Larue / René Plunian / Olivier Tourreng / Michel Vartanian.